

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14614**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Sciences, technologie, santé Licence professionnelle Industrie chimiques et pharmaceutiques Spécialité Développement du médicament : santé humaine

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne	Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Président de l'université de Paris XII, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

222r analyse chimique, contrôle de laboratoire des industries chimiques, contrôle industriel des médicaments, 331 Santé, 331n Etude et recherche médicale

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel participe à la fabrication d'un type de médicaments (solides, tels que comprimés ou liquides, tels que sirops...). Selon des procédures précises, et parfois en encadrant des opérateurs, il pilote une ligne de production ou de conditionnement qui enchaîne plusieurs étapes du procédé. Il règle l'installation, surveille son fonctionnement, vérifie et corrige certains paramètres. Par des analyses en cours de fabrication, il participe au contrôle qualité ; il consigne par écrit les données liées à la traçabilité de la production. Il conjugue autonomie, esprit d'équipe, réactivité et rigueur.

L'objectif de la Licence professionnelle Industrie chimiques et pharmaceutiques, Spécialité Développement du médicament : santé humaine est de former les étudiant(e)s non seulement par l'acquisition de connaissances élargies en matière de développement d'un médicament mais aussi, par le développement de capacité de synthèse, de communication et de management.

Cette formation propose des professionnels techniques immédiatement opérationnels capables de s'adapter sur le long terme aux évolutions permanentes propres propre au secteur pharmaceutique (biotechnologie,...), il n'est pas prévu de poursuite d'études.

A l'issue de la Licence professionnelle Industrie chimiques et pharmaceutiques, Spécialité Développement du médicament : santé humaine, le diplômé est capable de :

Savoirs et savoir-faire :

- Mettre en œuvre un protocole expérimental in vitro et in vivo selon les bonnes pratiques de laboratoire (bpl) et conformément aux règles de l'éthique animale.
- Conduire un protocole dans un laboratoire de bio analyses, être capable de mettre en œuvre les techniques usuelles de dosage, savoir exploiter les résultats en tenant compte des variations physiologiques et pathologiques conformément aux bpl et au respect de la bioéthique.
- Présenter, exploiter et valoriser les résultats expérimentaux, être capable de communiquer en interne et en externe.
- Conduire un projet
- Maîtriser l'expérimentation animale, de la culture cellulaire et des méthodes alternatives
- Maîtriser la pharmacotechnie humaine, en pharmacocinétique et métabolisme du médicament, en pharmacogénétique et pharmacotoxicologie
- Détenir des compétences en assurance qualité, en Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL) et en analyse des risques
- Maîtriser des méthodes physicochimiques analytiques, des outils de la biologie moléculaire
- Détenir des capacités à suivre l'évolution technologique de son champ de compétence au sens large ce qui suppose l'acquisition des fondamentaux et à aborder des tâches complexes
- Maîtriser l'anglais scientifique

Savoir-Etre :

- S'intégrer dans une équipe
- Etre autonome
- Prendre des initiatives
- Etre responsable
- Garder un sens critique
- Etre rigoureux dans la conduite de projet et sa gestion
- Encadrer des équipes opérationnelles et communiquer

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tout secteur industriel en rapport avec l'industrie pharmaceutique : centres de recherches, laboratoires de développement du médicament, prestataires de services, CRO (Contract Research Organisation), start-up, PME/PMI travaillant dans le domaine de la biopharmacie, biotechnologies, organismes publics et privés.

- Technicien/Technicienne
- Visiteur médical
- Cadre
- ARC (Assistant(e) de Recherche Clinique)

- Responsable qualité junior
- Directeur d'études junior

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'étudiant(e) titulaire d'un diplôme de niveau L2 des domaines :

DUT Génie biologique : option analyses biologiques et biochimiques, DUT Génie biologique option industries alimentaires et biologiques, après validation de 2 années d'université ou des 4 semestres du système LMD en biologie ou en chimie biologie, BTS du secteur de la biologie, salariés : au titre d'un congé individuel de formation ou de la VAE (justifiant d'un niveau BAC+2 et de 3 ans d'activité professionnelle dans le domaine de la biologie avec sélection sur entretien, dossier et test).

attestant qu'il ou elle maîtrise les bases fondamentales pour accéder à un niveau d'entrée de Licence professionnelle Industrie chimiques et pharmaceutiques, peut y accéder dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission d'admission de l'Institut Universitaire de Technologie, IUT de Créteil-Vitry.

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 2 semestres décrits ci-dessous :

Descriptif des composantes de la certification :

Licence Professionnelle – semestres 1 et 2 – 60 ECTS

UE 1 : Sciences et techniques (13 ECTS) :

- Méthodes physicochimiques et analytiques
- Biologie moléculaire
- Techniques de cultures cellulaires et méthodes alternatives
- Expérimentation animale et bioéthique
- Biostatistiques

UE 2 : Sciences et techniques du médicament : option santé humaine /option santé animale (15 ECTS) :

- Pharmacotechnie humaine et vétérinaire
- Ecotoxicologie
- Pharmacocinétique et métabolisme du médicament
- Pharmacogénétique - Toxicologie et toxicocinétique
- Pharmacologie de sécurité
- Analyses des risques - Assurance qualité : BPL et BPF
- Réglementation/Législation - Organismes de tutelle

UE 3 : Formation générale (12 ECTS) :

- Informatique : banque de données et veille technologique
- Communication
- Connaissance de l'entreprise
- Anglais scientifique

UE 4 : Projet tutoré et conduite de projet : 1er et 2ème semestre (10 ECTS)

UE 5 : Stage obligatoire en entreprise de 14 semaines minimum : 2ème semestre (10 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés Jury composé d'enseignants et de 25 % de professionnels minimum (4 personnes minimum)
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés Jury composé d'enseignants et de 25 % de professionnels minimum (4 personnes minimum)

Après un parcours de formation continue	X	Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés Jury composé d'enseignants et de 25 % de professionnels minimum (4 personnes minimum)
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés Jury composé d'enseignants et de 25 % de professionnels minimum (4 personnes minimum)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés Jury composé d'enseignants et de 25 % de professionnels minimum (4 personnes minimum) Cette formation est accessible via : - la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique. - la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation. Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp?rh=1181035608921>

Autres sources d'information :

<http://iut.u-pec.fr/formations/licences-professionnelles/>

IUT de Créteil/Vitry

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Statistiques

CFA LEEM Partenaire

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre multidisciplinaire de Créteil
Département Génie Biologique
Université Paris-Est Créteil Val de Marne
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex France

Site de Vitry
122 rue Paul Armangot
94400 Vitry sur Seine

Historique de la certification :